

Le *Champ de bataille*, son histoire

Des places portent ou ont porté le nom de *Champ de bataille* dans diverses villes de France. Il en est ainsi par exemple à Paris ou encore au Castellet dans le Var, mais aussi, plus près de nous, à Brest (où elle fût rebaptisée *Place de la Liberté* en 1792), Douarnenez, Carhaix, Lesneven, Lannilis, Morlaix et... Plestin-les-Grèves.

Dans aucun texte officiel ou officieux, dans aucun écrit, je n'ai trouvé pour l'instant d'explication convaincante, et surtout justifiée par une décision officielle, indiquant dans quelles circonstances et pour quelles raisons ces places ont été ainsi baptisées.



Pour notre *Champ de bataille* (en beauté ci-dessus), on doit s'en tenir à des affirmations telles que celle-ci, on ne peut plus vague, sans référence à la moindre source:

Le Champ de bataille : Cette place de marché tire ce nom d'un usage d'Ancien Régime comme terrain d'exercice au maniement des armes pour les hommes du seigneur. (<https://www.BaiedeMorlaix.BZH/fr/Planifier/Petits-Secrets-Patrimoniaux-Guerlesquin>)

Cette hypothèse, reprise ici ou là sans davantage de justifications, vaut ce qu'elle vaut à défaut d'une autre explication. Pardon, d'autres hypothèses ont été émises, mais elles étaient passablement fantaisistes. Une information étayée par des références serait la bienvenue.

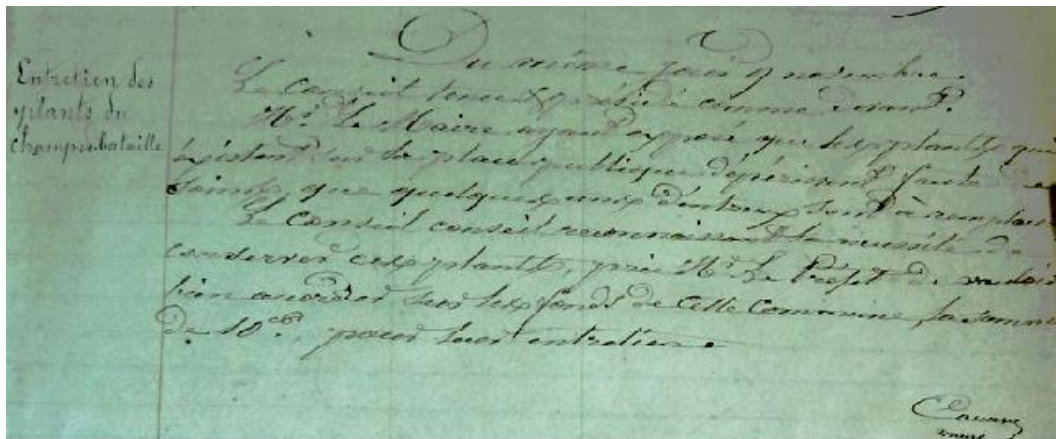
Il est curieux qu'autrefois on ait très peu parlé de notre *Champ de bataille*. L'historien Louis Le Guennec (1878-1935) par exemple a abondamment décrit Guerlesquin, tant dans son copieux ouvrage *Le Finistère monumental* que dans de nombreux autres écrits, courriers ou articles de journaux. Il n'a jamais évoqué notre *Champ de bataille*.

Dans les documents que j'ai pu consulter, en particulier dans les actes de notaires qui, on le sait, localisent avec précision les biens objets des transactions, ou dans les *Registres de délibérations* de la municipalité (de 1790 à 1848 aux *Archives départementales du Finistère*, 521^E Dépôt, et pour la suite en mairie), je n'ai pas trouvé ce nom de *Champ de bataille* avant qu'il n'apparaisse dans un bail du 17 octobre 1841.

Par ce bail, signé par Jacques-Marie Le Guyon, notaire à Guerlesquin, Joseph Cadiou, commerçant, louait à Guillaume Le Roux, cloutier, la *maison Ty ar Bourzec, couverte en ardoises, située au Guerlesquin, plus bas que le champ de bataille* ... La maison en question a été démolie pour être remplacée par la Poste actuelle.

Au cours des années suivantes, l'expression *Champ de bataille* est assez couramment reprise dans les actes notariaux. N'en déduisons pas trop facilement que ce nom vient d'être créé en ce milieu de XIX^e siècle, mais c'est curieux.

Dans les *Registres de délibérations*, on lit pour la première fois ledit nom dans le compte rendu, photo et transcription ci-dessous, du 9 novembre 1861.



En marge : *Entretien des plants du champ de bataille*

Du même jour 9 novembre,

Le Conseil tenu & présidé comme devant.

Mr le Maire ayant exposé que les plants qui existent sur la place publique dépérissent faute de soins, que quelques-uns d'entre eux sont à remplacer, le Conseil reconnaissant la nécessité de conserver ces plants prie Mr le Préfet de vouloir bien accorder sur les fonds de cette commune la somme de 10 fcs pour leur entretien.

Signé Callarec maire

Il n'est ensuite question dans les mêmes registres de *la place dite place du champ de bataille* (formulation originale) qu'en 1880, lors de la réunion du 22 février du Conseil municipal. Stanislas Coroller de Kervescontou est alors maire de la commune :

En marge : *Vente d'arbres*

Le Conseil autorise en outre M. le maire à vendre en adjudication publique les arbres situés sur la place dite place du champ de bataille, et stipule que le produit de cette vente sera affecté, tant à faire une nouvelle plantation sur la même place qu'à construire de nouvelles rampes sur la voie publique. (Registre des délibérations).

L'autorisation de vente n'est pas suivie d'effet. Il manquait vraisemblablement l'indispensable autorisation préfectorale pour mettre en vente.

Les circonstances conduisent néanmoins la commune à vendre sans trop de formalités un arbre en fin de cette année 1880.

Compte rendu de la réunion du Conseil du 19 décembre 1880 (extrait) :

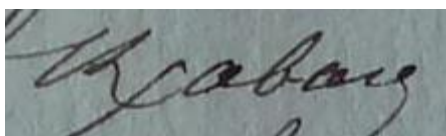
...le Conseil, vu la vente d'un arbre du champ de bataille faite par le Maire au sieur Barbier pour le prix de sept francs, approuve cette vente et décide que le prix en soit versé entre les mains du Receveur municipal.

Cet arbre a été renversé par le vent. (Registre des délibérations).

La municipalité, menée par un nouveau maire, Jean Prigent, élu en janvier 1881, insiste pour vendre ses arbres. Tout est fait dans les règles maintenant, autorisation préfectorale, sollicitation d'un expert (Keromen, notaire à Botsorhel), pour estimer la faisabilité de l'extraction des arbres, le coût de l'opération, la valeur des arbres et réaliser la transaction, et utilisation des services d'un autre notaire (Francis Le Barzic de Guerlesquin) pour procéder à une vente par adjudication.

Le rapport, du 23 janvier 1883, de l'expert au Sous-préfet (en *minutes Le Barzic* aux AD du Finistère) est précis et détaillé :

Le champ de bataille confrontant du nord à chemin vicinal conduisant à Ker... (nom non déchiffré ci-dessous) en Plounérin, du midi à route vicinale conduisant à Plougras, du levant à route ralliant les deux premières, et du nord (NB : erreur du notaire, c'est à l'ouest) à place aux porcs, a une ormaie entourée d'un petit mur en grosse taille. Elle contient quarante-deux pieds d'orme dont le mesurage de l'un après l'autre m'a donné douze mètres cubes & demi de bois d'œuvre (12m³ ½), environ (400) quatre cents fagots de branchages que j'ai estimés une somme de trois cent trente-six francs cinquante centimes336, 50.

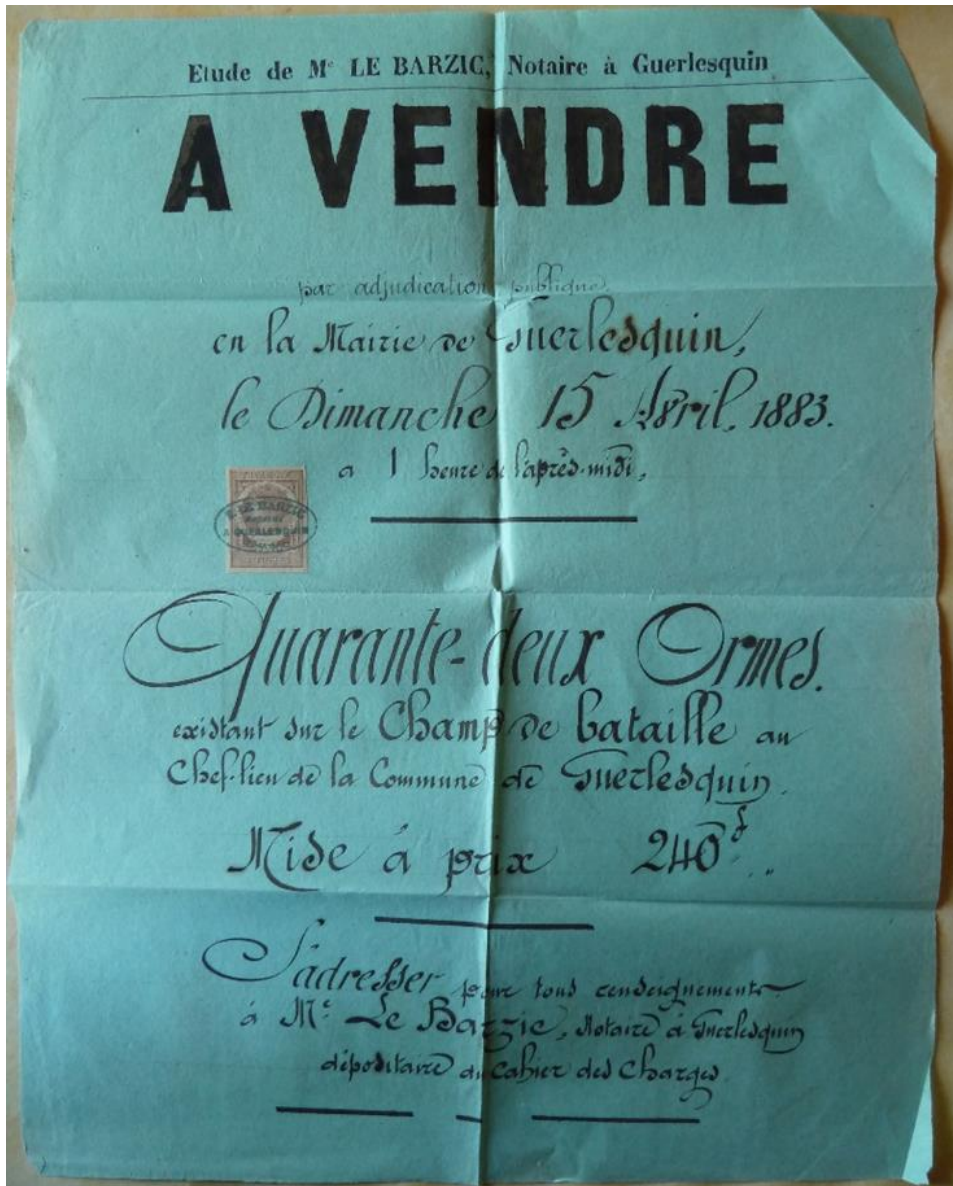


Ce rapport indique que l'expert a pris en considération la difficulté d'extraction et d'exploitation occasionnée par la nature du sol sablonneux, ainsi que par quelques vieux clous ou pointes y pratiqués (dans les arbres) par les marchands

forains qui s'y installent (au Champ de bataille) les jours de grande foire et de fête publique.

Le rapport de l'expert nous apprend que l'ormae était entourée d'un petit mur en grosse taille, un muretin fait de moellons bruts probablement.

La vente des 42 ormes est autorisée par arrêté du 21 mars du Préfet. Il est fait une assez large publicité à l'opération.



Francis Le Barzic procède à l'adjudication le dimanche 15 avril. Mathurin Laleton (1825-1888), sabotier - demeurant *maison des tourelles* en ville et y exerçant -, est déclaré adjudicataire sur son enchère de 350 francs. Après avoir extrait et emporté les arbres, il lui est imposé de niveler le terrain.

Le sieur Laleton n'avait peut-être pas le goût ni le talent nécessaires pour restituer ce terrain dans un état impeccable après son arrachage d'arbres. Aussi, deux ans plus tard, en novembre 1885, le Conseil municipal - à la tête duquel est désormais Jean Faven (1814-1894), élu maire en mai 1884 -, *consulté pour les réparations et plantations du Champ de bataille*, décide qu'il serait établi autour de cette place publique une bordure en pierre de taille et une plantation de deux rangs d'arbres et que la dite place devra au préalable être assainie et aplanie. (Registre des délibérations).

On ne se presse pas. Le devis pour *les travaux et les plantations à faire au Champ de bataille* n'est adopté qu'en août 1886 par le Conseil, lequel *décide que les dits travaux feront l'objet d'une adjudication publique au rabais*.

Ces travaux sont adjugés le 7 février 1889, sous le mandat de Guillaume Le Guilloux (1835-1897), élu maire en mai 1888, à François-Marie Ronel (1848-1889), entrepreneur en ville. Après leur réception définitive le 1^{er} avril 1890, il est réglé à Ronel une facture de 1709, 49 francs.

Il a fallu cinq maires successifs, Callarec, Coroller de Kervescontou, Prigent, Faven et Le Guilloux, pour faire transformer l'ormaise initiale en une place entourée de deux rangées de tilleuls et cernée d'un muret en pierres de taille.



Le Champ de bataille au tout début du XXe siècle

Enfin, c'est une municipalité dirigée par Jacques Tilly (1931-2006), maire de 1965 à 1989, qui a conçu et fait aménager le jardin public que nous connaissons aujourd'hui et que nous appelons toujours... *le Champ de bataille*.

Le championnat du monde annuel de *Boulou poc*, l'une de nos spécificités guerlesquines, se disputa le Mardi Gras 10 février 1970 dans les travaux de création du dit jardin public.



Les plus anciens reconnaîtront sur cette photo hélas un peu floue extraite d'une vidéo de la Cinémathèque de Bretagne, en face, de gauche à droite, Jean Rolland (dit de Kernaman ou Jean Rolland-cantonnier pour le distinguer de Jean Rolland horloger), Charles Tilly et Marcel Lescop, et devant, nous tournant le dos, de gauche à droite, Emile Prigent, Paul Guezec, François Marrec, Laurent Quéré, qui cache Pierre Magalon, et Jean Péron (dit Jean Péron-buraliste pour le distinguer de son homonyme mécanicien).